



Compte rendu – Joué Sud

10 octobre 2018

Monsieur le Maire a débuté la séance en évoquant le regret de voir que le flyer d'invitation aux Conseils de quartier n'a pas été distribué dans toutes les boîtes aux lettres et a annoncé qu'il allait travailler avec les services de la ville pour que des propositions soient faites afin d'améliorer la communication de ces instances pour l'année prochaine.

Il a continué en annonçant qu'il s'agirait de la dernière plénière de Conseil de quartier pour Joué Sud à l'Espace Saint-Léger grâce à la construction de la Borde en cours et la future salle qui pourra accueillir près de 300 personnes.

Il a poursuivi son introduction en saluant la présence des élus du Conseil municipal et a informé l'assistance de la toute récente élection des nouveaux membres du Conseil des enfants de la ville de Joué-lès-Tours. Puis, il a remercié le travail mené par les membres du Conseil de quartier ainsi que leur patience dans la réalisation de certains travaux.

Monsieur le Maire a souhaité dès le début évoquer les sujets qui préoccupent principalement les habitants :

- Le développement de la fibre dans Joué Sud, au-delà de la ville de Joué-lès-Tours, Monsieur le Maire a annoncé qu'Orange a 6000 adresses à raccorder de mars 2019 à 2020. Il a évoqué la difficulté du déploiement lorsqu'il s'agit de ligne aérienne et a annoncé que le travail mené par Tours Métropole Val de Loire dans le cadre du marché public passé avec Orange avait pris du retard. Face aux questionnements soulevés dans les autres plénières de Conseil de quartier, Monsieur le Maire a souhaité mettre en place un accès simplifié à l'information du déploiement. Ainsi, il a annoncé la présence d'une page spécifique sur le site internet de la ville, dans l'onglet « Découvrir Joué ». Ce lien permet d'accéder au site internet d'Orange qui met à jour tous les trimestres l'évolution du déploiement.
- L'ouverture prochaine du Leclerc sur la route de Monts : Monsieur le Maire a rappelé que celle-ci avait été autorisée il y a plusieurs années, qu'il s'agissait d'un exploitant jocondien et qu'un travail serait mené pour que cette ouverture permette l'embauche de jocondiens. Concernant l'accessibilité de la grande surface, Monsieur le Maire a évoqué que les réflexions avaient été étudiées à long, moyen et court termes. Pour le long terme, il s'agirait de la création de nouvelles voies pour aller vers l'A10, mais cette étude induit forcément une inscription dans le Contrat Etat Région (CER), permettant de créer un échangeur vers l'A85. L'étude à moyen terme relève d'un travail mené avec la SNCF pour créer, à la place de l'ancienne ligne démantelée, une route sur cette emprise. A court terme, il s'agit du travail mené actuellement pour le réaménagement de la route de Monts. Monsieur le Maire a donc évoqué les travaux débutés dernièrement entre le rond-point de la Gitonnière et l'angle de la rue du Docteur Morin et de la route de Monts (boulangerie Nardeux). Il a annoncé que plusieurs années de travaux étaient envisagées pour repenser la route dans son entièreté. Cette axe est emprunté par beaucoup d'automobilistes : jocondiens ou non et il a pu énumérer les améliorations qui seront faites : bitume absorbant, mur végétal, mur anti-bruit, une route qui sera repensée sans en augmenter la largeur.

- Devenir de Tupperware : Monsieur le Maire a abordé le sujet en évoquant le fait que la configuration de la fermeture de Tupperware ne s'est pas faite comme pour celle de Michelin. En effet, l'entreprise s'est, elle, directement tournée vers Tours Métropole Val de Loire pour entamer une réflexion sur la revalorisation du lieu.
- Monsieur le Maire a annoncé que pour son équipe municipale et lui, l'année 2019 sera l'année de la sécurité sur les voiries. Il a déjà travaillé avec Lionel AUDIGER, Adjoint à la Voirie et à la Sécurité publique, pour permettre de proposer aux Conseils de quartier 4 formules d'aménagement de rue permettant le ralentissement de la vitesse. Celles-ci seront proposées lors du premier bureau de chaque Conseil de quartier et pourront être votées pour le budget en 03/2019.
- Les radars pédagogiques et le problème de la vitesse dans certaines rues notamment la rue de Saint-Léger et la rue de la Gitonnière. Monsieur le Maire a rappelé l'impossibilité de lutter contre certaines natures humaines et leur manque de respect mais il a aussi évoqué sa compréhension face à l'agacement des usagers recevant les courriers issus de Joué Proximité relatant les résultats des radars pédagogiques qui selon lui ne montrent pas la réalité de la situation et le ressenti de vitesse.
- Le stationnement anarchique autour de Saint-Gatien aux heures d'entrée et de sortie des classes : Monsieur le Maire a évoqué les efforts faits par la ville pour améliorer la situation et les aménagements réalisés par la ville. Il souhaite désormais que la direction de l'établissement prenne ses responsabilités.

Avant de passer la parole à Madame Valérie TUROT, adjointe à la Vie de la Cité et à la Politique de la Ville, Monsieur le Maire a tenu à remercier les nombreuses personnes présentes.

Madame TUROT a tout d'abord remercié les personnes présentes puis a rappelé l'organisation des conseils de quartier et a souhaité faire un focus sur leur dynamisme. Depuis 2014, les bureaux se développent et atteignent une moyenne de 50 membres par bureau, preuve de la bonne santé de la démocratie locale.

La mission première des Conseils de quartier : être force de proposition pour améliorer le cadre de vie.

Elle a rappelé les faits marquants et le travail mené par les conseils de quartier :

- Une enveloppe de 150 000€ pour faire des travaux et de l'investissement dans du matériel pour améliorer le quotidien,
- Des moments de convivialité entre les membres des bureaux : galette des rois, repas partagés, etc.

Madame TUROT a ensuite pu énumérer les illustrations du travail des bureaux et les réalisations faites notamment dans les autres quartiers avec pour objectifs :

- Améliorer le quotidien (mise en place d'arceaux à vélo dans différents lieux : centre commercial Vallée Violette),
- Améliorer la sécurité (déplacement d'un bac à verre qui gênait la visibilité des automobilistes au Morier),
- Permettre des aménagements de l'espace public (aménagement du terrain de pétanque du Vallon à la Vallée violette), etc.

Madame TUROT a souhaité ensuite évoquer le dispositif Monalisa, porté par Monsieur Serge CANADELL (Conseiller délégué aux Aînés et Président du Conseil de quartier Rabière) au sein du Conseil municipal de Joué-lès-Tours. Elle a rappelé l'utilité de cette politique qui permet de visiter des personnes âgées isolées et ce notamment grâce à 23 bénévoles, membre du Conseil des Aînés de Joué-lès-Tours (9 membres) et du monde associatif.

Elle a ensuite abordé le sujet du dispositif « Voisins Vigilants » mis en place, grâce aux bureaux de Conseil de quartier dans trois quartiers : la Vallée Violette, Le Lac et le Morier.

Madame TUROT a poursuivi sa présentation en évoquant les actions menées par la ville, en collaboration avec les Conseils des Aînés, des Enfants et de Quartier pour la propreté dans la ville : actions de sensibilisation contre les dépôts sauvages.

Elle a continué sa présentation en rappelant que les Conseils de quartier sont aussi des lieux d'échanges avec les membres extérieurs aux bureaux : Louis HENRY (Conseiller municipal délégué au Bilan énergétique des biens communaux) venu évoquer l'installation des compteurs Linky, Bernard SOL (adjoint à l'Urbanisme) pour la révision du PLU, Monique CHEVALIER (Adjointe aux Développement durable et aux Parcs et Jardins) pour les étangs de Narbonne, Vincent TELEGA (1^{er} adjoint) pour la présentation du nouveau site internet de la ville, ou encore Lionel AUDIGER (Adjoint à la Voirie et à la Sécurité publique) pour les différents travaux de voirie dans les quartiers.

Madame TUROT a fait un point d'actualité sur le Conseil des Aînés qui a fait son séminaire de rentrée le 27 septembre dernier, et le Conseil des Enfants qui venait d'être élu le jour même. Elle a d'ailleurs souhaité informer l'assistance de l'existence de deux journaux, l'un pour le Conseil des Aînés et le second pour le Conseil des Enfants. Elle a invité les personnes présentes à se procurer ces journaux, mis à disposition.

Madame TUROT a remercié les personnes présentes et a souhaité une belle saison à tous.

Madame TUROT a ensuite passé la parole à Monsieur Arnault BERTRAND, Conseiller municipal délégué au Monde rural et Président du Conseil de quartier Joué Sud.

Arnault BERTRAND a débuté sa présentation en rappelant l'organisation du bureau de Conseil de quartier et notamment l'élection du Vice-président Ludovic ROUSSEAU en novembre 2017. Puis il a énuméré les travaux menés lors de la saison 2017/2018 par les membres du Conseil de quartier :

- Inauguration du Bois Jean Monnet : travail mené depuis 2014 pour ouvrir le Bois Jean Monnet. Cela a abouti à son inauguration le 24/04/2018 en présence de Monique CHEVALIER, Adjointe au Développement durable et aux Parcs et Jardins. 30 mètres de clôture ont déjà été enlevés, le travail continue et un panneau « chiens en laisse » a été posé,
 - Travail de dénomination des voies : ces dénominations ont été officialisées par le Conseil municipal, il s'agit notamment de la création des rues des Cyclamens, des Glycines, des Phacélies, l'impasse des Centaurées, l'allée de la Flottière, les routes de Girardières, des Barons, de Veigné, le prolongement de la route du Grand Bourreau, etc.
 - Installation de panneaux qui pourront prochainement accueillir les nouveaux plans de la ville,
 - Modification des plantations du terre-plein route de Monts (côté Bercelleries) pour améliorer la visibilité du carrefour,
 - Création de places de stationnement supplémentaires rue du Carroir Fouchet (4 au total),
 - Busage du fossé rue de la Douzillère afin d'améliorer la circulation et optimiser le stationnement,
 - Remplacement d'une priorité à droite par un panneau « Stop » rue de Freyssinet,
 - Réalisation des trottoirs rue du Petit Moron : 75 000€,
 - Route de la Billette : pose d'une poutre de rive et reprise des bas-côtés,
- Arnault BERTRAND a ensuite évoqué le travail de collaboration des membres du conseil de quartier avec des personnes extérieures :
- « se repérer à Joué-lès-Tours » : travail mené par Lionel AUDIGER et Jacques PACOUIL, conseiller municipal pour étudier et réfléchir à une meilleure signalétique des bâtiments communaux, Monsieur PACOUIL est venu au sein du Bureau pour évoquer la réflexion menée et le travail collaboratif avec les Conseils de quartier, le 10/04/2018
 - Monalisa : venue de Serge CANADELL, Conseiller municipal délégué aux Aînés le 10/04/2018 pour présenter le dispositif qui permet de visiter des personnes âgées isolées,
 - Le plan de gestion des étangs de Narbonne : Monique CHEVALIER est venue présenter le plan de gestion et de réhabilitation des étangs,
 - Devenir de la rue Aristide Briand : travail mené avec Bernard SOL, le bureau d'études de l'ATU et tous les conseils de quartier pour aborder l'aménagement de cette rue du centre-ville et ses abords,

- Evolution des travaux de voirie : Lionel AUDIGER est venu évoquer les travaux et réflexions menés sur Joué Sud lors du dernier bureau de Conseil de quartier, le 19/06/2018 : trottoirs de l'impasse du Cercelé, Trottoirs de l'impasse du Cercelé et l'allée du Fourneau, trottoirs rue du Petit Moron en Septembre sur 830 mètres linéaires pour 75 000€, Route de la Billette à venir, Rue de la Gitonnière à l'étude, Route de Monts en cours.
- Présentation des plans des futurs gymnases par le Président du Conseil de quartier Joué sud le 19/06/2018.

Puis Arnault BERTRAND a évoqué les projets en cours :

- Extension de l'aire de jeux rue des Charrons : pour les tout-petits de 6 mois à 2 ans, travaux prévus fin 2018, structure clôturée, sol synthétique, balançoire, toboggan, jeux à ressort, 2 bancs, coût : 21 000€ pris sur l'enveloppe budgétaire des Conseils de Quartier,
- Elagage, abattage et plantation d'arbres cour des fileuses en octobre 2018 : les racines des tilleuls soulèvent le bitume,
- Etude de solutions pour limiter la vitesse route des Landes de Charlemagne : limitation à 50km/h et pose de panneaux (déjà effectuée) : le sujet sera évoqué dans un futur bureau.

Puis, Monsieur le Maire a repris la parole pour évoquer les travaux entrepris par la ville dans le quartier, comme la réfection des trottoirs en cours Impasse de Cercelé et Allée du Fourneau, la reprise chaussée Lieu-dit du Grand Porteau pour un montant de 100 000€, la réfection de la chaussée route des Landes de Charlemagne pour un montant de 250 000€ sur 2,1km, la réfection du marquage du parking de la gare et la création de 3 places de taxi.

Avant d'ouvrir la séance d'échanges, Monsieur le Maire a souhaité présenter le plan du réaménagement de la route de Monts au public en évoquant notamment la voie de délestage déjà créée le long du stade de rugby, la création d'un rond-point en face de La Borde, la redéfinition de l'arrivée sur le rond-point de la Gitonnière, la réflexion menée sur le stationnement lors des événements du club de rugby. Monsieur le Maire a rappelé la tenue d'une réunion publique le 5 novembre à partir de 19h00 à la salle 1903 de la Maison des Associations. Il a évoqué de nouveau la création d'une grande salle de convivialité à la Borde et l'amélioration du stationnement.

Puis, il a remercié de nouveau les personnes présentes et a rappelé la possibilité de s'inscrire au bureau.

La séance d'échanges s'est donc ouverte et ont été évoqués divers sujets :

- La dangerosité de la piste cyclable de la route de Monts et le fait que la balayeuse qui passait avant ne le fait plus (beaucoup de débris sur la chaussée qui peuvent entraîner des chutes de cyclistes) : Monsieur le Maire a rappelé que le statut de la route de Monts avait toujours été compliqué, une partie a appartenu au Conseil départemental, une partie à l'agglomération et une partie à la ville. Désormais, toute la voie appartient à Tours Métropole Val de Loire. Il souhaite effectivement que l'entretien soit amélioré,
- La dangerosité de la sortie du lycée Jean Monnet, de l'arrêt terminus du tram, du passage piétons, le déplacement des PMR à la sortie du tramway, les détritiques des poubelles d'Intermarché qui ont tendance à s'envoler et le manque de signalisation de la zone 30km/h : Monsieur le Maire a rappelé la contrainte de la largeur des voies pour le passage des bus qui entraîne une augmentation de la vitesse de certains, Monsieur le Maire a répondu à l'invitation de l'utilisateur pour constater sur place et a évoqué le besoin de travailler avec plusieurs acteurs pour améliorer la situation (Fil Bleu et la Région pour le lycée notamment),
- La dangerosité de la route de Narbonne pour les enfants qui rentrent à pieds de l'école notamment, Monsieur le Maire souhaite qu'une rencontre soit organisée en 2019 avec les riverains de la route de Narbonne pour voir avec eux les possibilités de travaux, il a rappelé que le flux de véhicules était notamment dû aux nouvelles constructions, l'utilisateur a aussi interrogé Monsieur le Maire sur une demande de busage et la possibilité de créer un chemin en falun. Monsieur le Maire a souhaité évoquer le fait qu'un plan d'assainissement était en

cours pour mettre le tout à l'égout dans cette partie du quartier, Monsieur le Maire a demandé à Tours Métropole Val de Loire (compétent sur le sujet) d'accompagner la collectivité et les riverains dans ces travaux, c'est un préalable au busage,

- Toujours sur la dangerosité de la route de Narbonne, demande de passer la zone en limitation à 50km/h, l'usager a aussi évoqué le fait que beaucoup de nouvelles constructions étaient faites, passant le quartier en zone pavillonnaire. Monsieur le Maire s'est engagé à regarder l'impact d'un passage en zone pavillonnaire, il a rappelé la compétence de la gestion des voiries et l'historique des demandes de passages en zone 50km/h pour certaines voies. En effet, la compétence dévolue auparavant au Conseil départemental donnait la possibilité de baisser la limitation de vitesse pour les communes qui devaient cependant en assumer tout l'aménagement, ce que peu de communes faisaient au vu des coûts que cela engageait pour la collectivité.
- La dangerosité de la route des Maisons neuves, l'utilisation des pistes cyclables et les fossés qui n'ont pas été fauchés durant l'été, Monsieur le Maire a répondu qu'il fallait réfléchir à une disposition permettant de garder la présence des nombreux plots qui jalonnent la piste cyclable, ceux-ci sont en effet réglementaires. Concernant le manque de fauchage, Monsieur AUDIGER a pris la parole pour évoquer un problème technique puisque la machine de fauchage est tombée en panne lors de la période estivale, ne permettant pas de faire les travaux initialement prévus,
- La circulation dans la rue Jacques Lemer cier (voie privée) dans le cadre de la construction des futurs gymnases des poids-lourds et durée des travaux, Monsieur le Maire a assuré que les travaux dureraient moins d'un an, actuellement le gros œuvre est en train de se faire, d'où l'utilisation de cette rue pour le passage mais l'entrée des gymnases ne se fera pas par ce biais, concernant la question ajoutée d'une rétrocession pour pouvoir refaire la voie endommagée par le passage répétée des poids-lourds, Monsieur le Maire s'est engagé à travailler à cette rétrocession pour opérer par la suite les travaux de réfection de voirie,
- La vitesse excessive de la rue des Varennes et le souhait d'avoir des précisions sur « la plateforme de déchetterie » : concernant ce second point, Monsieur le Maire a précisé qu'il ne s'agissait que d'une aire de stockage pour les espaces verts métropolitain (qui ne serait donc utilisée que par les services de la ville et la Métropole), les déchets végétaux seront stockés puis emmenés pour destruction, cela n'engendrera pas de nuisances olfactives ni d'augmentation de la circulation,
- Toujours sur la vitesse excessive rue des Varennes et rue de Saint-Gatien : Monsieur le Maire souhaite s'appuyer sur ces témoignages d'habitants pour alerter la Préfecture du manque d'interventions de la police nationale sur la verbalisation des automobilistes en infraction,
- L'irrespect de certains élèves de l'établissement Saint Gatien qui laissent les détrit us aux alentours, Monsieur le Maire a précisé que la Brigade Ville Propre intervenait depuis peu sur l'allée Gabriel d'Estrée et l'allée Saint Gatien pour nettoyer ce qui est laissé mais souhaite qu'un rappel soit fait au proviseur. Il a ainsi pu préciser que Lionel AUDIGER avait très récemment eu un rendez-vous afin d'évoquer les différentes problématiques rencontrées avec l'établissement : le stationnement notamment,
- Dégradation du chemin du Verger et crainte de voir les dégradations s'amplifier avec la construction de nouvelles maisons, Monsieur le Maire s'est engagé à vérifier pour les constructions, il a rappelé la complexité de récupérer les voiries que les habitants souhaitent rétrocéder et notamment les difficultés des notaires de gérer ces actes. Il a annoncé la création d'un poste à Tours Métropole Val de Loire pour instruire ces actes,
- Dépôt de verre à l'angle de la rue de Saint-Léger (au niveau de la patte d'oie), Monsieur le Maire a répondu que malheureusement des habitudes étaient prises par certains et ce notamment lorsque la déchetterie était à la Billette,
- Arrêt de bus « Saint-Léger » et stationnement des bus qui empêche la sortie de maison, Monsieur le Maire s'est engagé à regarder pour voir ce qui peut être fait pour éviter ce désagrément auprès de Fil de Bleu notamment,
- Demande de taille de la haie (au niveau du CD 127) pour améliorer la visibilité, Monsieur le Maire s'est engagé à ce que ce soit fait avant la fin de l'année, par ailleurs, il a précisé que

les travaux étaient déjà plus simples sur cette partie depuis que la ville a pu acheter une parcelle du terrain concerné, il a rappelé l'interdiction du code de la route de faire apposer 4 panneaux stop aux 4 coins de rues,

- Vitesse et fréquentation de divers engins route des Landes de Charlemagne et demande de précision sur le maillage/ceinturage d'une navette dans Joué sud : Monsieur le Maire a rappelé le coût de l'installation d'une navette dans le secteur Joué sud (400 000€) puis Monsieur AUDIGER a émis le souhait d'organiser une réunion avec les riverains sur place pour proposer des solutions permettant la baisse de la vitesse (positionnement de panneaux 50km/h),
- Vitesse excessive rue de la Douzillère, Monsieur le Maire a rappelé qu'il comprenait la mauvaise compréhension des résultats des radars pédagogiques et son souhait de demander à la police nationale de faire plus de verbalisation, il a rappelé que les propositions d'aménagement faites avec Monsieur AUDIGER seraient présentées aux membres de bureau de Conseil de quartier,
- Rue du Petit Moron, incompréhension car certains trottoirs ont été refaits et pas d'autres, Monsieur le Maire a rappelé qu'il ne pouvait pas être créé de trottoirs à cet endroit puisque la largeur n'était pas réglementaire, qu'il s'agit donc de bordures et non pas réellement de trottoirs,
- Problèmes sur les maisons dus à la sécheresse, Monsieur le Maire a annoncé qu'il s'agissait de décision ministérielle mais il a aussi évoqué le fait que la déclaration que la ville devait faire serait modifiée pour ne pas être faite sur une durée d'un an mais sur les trois mois d'été (juillet, août et septembre). Il a expliqué que les usagers devaient eux-mêmes procéder à la déclaration à la ville et que le dossier serait par la suite instruit,

La séance d'échanges s'est clôturée et Monsieur le Maire a pu ainsi inviter toutes les personnes présentes à partager le « pot de l'amitié ». Il a aussi rappelé l'intérêt de s'inscrire en tant que membres de bureau de conseil de quartier afin de pouvoir participer tout au long de l'année aux réflexions menées par les personnes inscrites.